



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/09/12

Reçu en Préfecture le : 26/09/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 septembre 2012
D - 2012/448

Aujourd'hui 24 septembre 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI, *Mr Josy REIFFERS (présent jusqu'à 17h40); Mme Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h05)*

Excusés :

Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Chafika SAILOUD, Madame Béatrice DESAIGUES

**Réseau de lecture publique de Bordeaux. Demande
de subvention à l'Etat au titre de la 2^{ème} fraction
du concours particulier créé au sein de la dotation
générale de décentralisation pour les bibliothèques
municipales et les bibliothèques départementales de prêt.
Autorisation.**

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le programme global d'évolution des bibliothèques décidé par le conseil municipal, l'année 2012 est centrale :

- elle marque la plus forte année des travaux de requalification architecturale de la bibliothèque centrale, à Mériadeck, dont la 2^e phase, engagée fin 2011, doit s'achever à l'été 2013 ;
- elle est celle de la constitution d'une ossature informatique pour l'ensemble du réseau :
 - o système informatisé de gestion des bibliothèques ;
 - o portail documentaire sur Internet incluant une bibliothèque numérique patrimoniale ;
 - o acquisition de la technologie RFID et équipement de 800 000 documents ;
- elle voit la plus grosse part des chantiers immobiliers des deux nouvelles bibliothèques de quartier qui ouvriront en 2013 : Armagnac et Saint-Augustin ;
- elle est enfin celle des études relatives au renouvellement des installations techniques de la bibliothèque centrale, préalable incontournable au programme pluriannuel de travaux que la Ville a en effet souhaité établir, courant 2011, pour conforter et optimiser les conditions de conservation des documents dans le bâtiment de Mériadeck, et auquel est associé l'Etat (DRAC Aquitaine et Service du livre et de la lecture).

Dans le même temps, au-delà de l'exploration de nouveaux rapports à la culture (l'expérience réussie du "Biblio.bato" l'hiver dernier et une nouvelle bibliothèque éphémère cet été, le "Biblio.sports", dans le cadre du Quai des sports, la Ville renforce également la présence de ses bibliothèques sur les réseaux sociaux, par le lancement, cet été, d'un ensemble Facebook + blog intitulé: B.Bi.Bo (pour Blog de la Bibliothèque de Bordeaux).

L'ensemble de ces réalisations témoigne de la réflexion globale (à court, moyen et long termes) qui sous-tend les investissements ambitieux de la Ville de Bordeaux pour ses bibliothèques et qui se trouvera traduit dans les espaces nouveaux ou remodelés : vecteurs de la culture en proximité et lieux de construction sociale et citoyenne, les bibliothèques accompagnent le développement de la ville et l'évolution des modes de vie de ses habitants, tout en participant, par le caractère exceptionnel des fonds patrimoniaux qu'elles abritent, au rayonnement de Bordeaux.

Compte tenu de leur intérêt majeur, ces opérations sont susceptibles d'être soutenues par l'Etat à hauteur de 50%, au titre de la 2^{ème} fraction du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt.

Après les sollicitations formulées en 2011 pour l'armature immobilière de ce programme (2^e tranche de requalification de la bibliothèque centrale de Mériadeck ; construction des nouvelles bibliothèques d'Armagnac et Saint-Augustin), les demandes pour 2012 portent sur l'informatique de gestion et documentaire pour les 11 équipements du réseau de lecture publique, avec notamment l'évolution du système intégré de gestion des bibliothèques, le renforcement de l'offre numérique, le portail documentaire sur Internet incluant une

bibliothèque numérique patrimoniale, et la technologie RFID. Soit un coût total éligible estimé à 826.013,37 €HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Montant en €	%
Etat / concours particulier DGD	413.007,00 €	50%
Ville de Bordeaux	413.006,37 €	50%
TOTAL H.T.	826.013,37 €	

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter la participation financière de l'Etat pour la poursuite de la 2^{ème} phase de la requalification de la bibliothèque Mériadeck au titre de la 2^{ème} fraction du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt,
- à signer tout document afférant à ce cofinancement,
- et à émettre un titre de recette correspondant à ce cofinancement.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 septembre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU